

MUSIQUE EN Petite Enfance



La Fédération nationale des CMR, dans le cadre du développement de ses secteurs, privilégie le travail avec le monde de la petite enfance, en partenariat avec les communes, les départements, l'Éducation nationale et le monde associatif.



Musilalies
petite
enfance



Le petit enfant est un être global ; il chante, il danse dans une sorte de cohésion profonde de la danse, de la musique et de la poésie.

Pour la connaissance du monde, l'enfant prend toute chose, il imite tout, il est tout...

*Marcel Jousse,
anthropologue*

la voix parlée
et chantée

le bain
sonore

le jeu
avec les
sons

En concevant la musique comme un accompagnement et un enrichissement du quotidien au sein des structures d'accueil et de soins du tout-petit, le musicien CMR participe au développement de l'enfant et à son éveil à la vie.

La musique nourrit l'enfant sur le plan physique, affectif et moteur en respectant ses possibilités et ses besoins.

Le chant, et particulièrement le chant traditionnel, aide l'enfant à s'enraciner dans une relation sécurisante.

Il permet aux adultes qui s'occupent de lui (professionnels de la Petite Enfance et parents) de se réapproprier le sens profond de ce répertoire traditionnel.

Ces moments de partages musicaux amènent silence et apaisement au sein des structures et permettent de prendre conscience de l'impact de l'environnement sonore sur le tout-petit.

EXEMPLES D'INTERVENTIONS

VAL-DE-MARNE (94)

Présentation du parcours sonore dans une douzaine de RAM - MORBIHAN (56)

Enregistrement d'un CD à destination des enfants, par les assistantes maternelles et les équipes des multi-accueil de Nivillac et Férel - OISE (60) Interventions régulières à l'institut

Léon Bernard de Beauvais pour les petits de 3 mois à trois ans avec intégration d'enfants en situation de handicap - LANDES (40) 8 journées «résidence musicale» à la Maison de l'Enfance de Dax - Interventions au sein du pôle mère/enfant à l'hôpital de Mont de Marsan - Chant parents/enfants et parcours sonore avec la halte garderie itinérante de la Communauté de communes MACS - PYRÉNÉES-ATLANTIQUES (64) Atelier d'éveil musical pour les petits de 2 à 4 ans au CAEM

de Boucau - DROME (26) Interventions régulières dans la crèche de Livron - DOUBS (25) Interventions dans 4

crèches de Besançon - SOMME (80) Formations de personnels de crèches familiales ou

associative à Amiens -

le musicien intervenant CMR

dans le monde de la petite enfance

Le musicien a suivi un cursus de formation spécifique en adéquation avec le sens profond que les CMR veulent donner à leurs interventions dans le monde de la petite enfance.

Dans le cadre de son intervention dans les lieux d'accueil et de soin du tout petit, il apporte ses compétences techniques et artistiques.

Il privilégie la pratique du chant et la découverte du monde sonore adaptés au tout petit.

WWW.LESCMR.ASSO.FR



INTERVENTIONS MUSICALES AUPRÈS DES ENFANTS, DES PARENTS ET DU PERSONNEL

Les interventions CMR auprès des enfants et du personnel des structures d'accueil et de soins se déclinent de différentes façons. En concertation avec l'équipe et dans le cadre d'un projet ponctuel ou annuel, ces moments musicaux prennent la forme de résidences en lieu d'accueil (une matinée ou une journée par mois) ou d'interventions régulières.

La voix parlée et chantée est essentielle pour le tout-petit : dans les chants traditionnels, il existe tout un répertoire exprimant la joie d'exister, d'être ensemble et de grandir. Les chants et dialogues de l'éveil au monde viennent avec les comptines et les berceuses : découvrir le corps (nommer mains, pieds, visage...), découvrir le langage à partir des jeux vocaux, éprouver

les sentiments les plus profonds en les nommant et en les faisant vivre dans le chant, vivre les rythmes qui structurent l'être humain depuis les berceuses balancées jusqu'aux chants dansés...

Jouer avec les sons, explorer le monde sonore, l'enfant le fait tout seul très tôt ; le musicien l'accompagne dans ses découvertes : l'enfant et l'adulte se laissent guider par leur désir d'écouter et de jouer.

Chant parents-enfants

Dans tous les lieux, parents, enfants et personnel sont conviés à participer à un moment musical avec le musicien autour du chant traditionnel, des comptines, berceuses et chants d'adulte.

PROPOSITIONS COMPLÉMENTAIRES

Sensibilisation du personnel

Aménagement de séances spécifiques pour les professionnels de la petite enfance dans le cadre de l'intervention régulière. Ces moments de sensibilisation, porteurs de créativité et d'enrichissement mutuel, sont réalisés par le musicien qui intervient au sein de la structure. Le travail s'effectue autour de la pratique du répertoire chanté de la petite enfance, du réaménagement du quotidien sonore du lieu d'accueil et de la découverte d'un parcours sonore.

Lire en résonance

Lecture d'un album en résonance musicale dans les lieux d'accueil du tout-petit, dans les bibliothèques et les médiathèques. L'ouverture au monde sonore se

fait naturellement de la voix parlée (lecture d'album pour tout-petits) à la voix chantée par le biais de comptines et de berceuses qui s'élèvent en écho à la fin de la lecture devant un public de professionnels, de parents et d'enfants.

Parcours sonore

Dans les lieux d'accueil du tout-petit installation d'un parcours sonore. Il s'agit d'une promenade-découverte faite par petits groupes d'enfants et de professionnels accompagnés d'un musicien. Ecouter, manipuler, explorer les corps sonores proposés (plumes, coquillages, bambous...) permettent aux petits et aux grands un plaisir de la découverte de jouer avec les sons.

DIFFÉRENTS LIEUX D'INTERVENTION

Dans les lieux d'accueil du tout-petit :

- Lieux multi-accueil
- Micro-crèche
- Crèche parentale
- Jardin d'enfant
- Petite section de maternelle
- Crèche familiale
- RAM (Relais d'Assistants Maternelles) ou association d'assistantes maternelles
- Centre Social et Maison de l'enfance

Dans les lieux médicalisés du tout-petit :

- PMI (Protection Maternelle et Infantile)
- CAMSP (Centre d'Actions Médicales et Sociales Précoces)
- Hôpital de jour
- Services pédiatrie et périnatalité
- Centre Enfance Handicapée (AEMH)

FORMATION

La Fédération nationale des CMR dispose d'un organisme* de formation professionnelle. Une équipe de formateurs spécialisés peut intervenir à tout moment et faire bénéficier les professionnels de la petite enfance de leurs savoirs et de leur expertise. Une convention est alors mise en place pour une demande de prise en charge au titre de la formation professionnelle.

Le contenu des formations est élaboré en fonction des besoins des professionnels concernés.

Pour plus d'informations :

Gaëlle Marie, chargée de formation
tél : 01 48 73 01 41
mail : gaelle.marie@lescmr.asso.fr

*Organisme enregistré sous le numéro 11 94 07730 94. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

COMMENT METTRE EN PLACE UN PARTENARIAT AVEC LES CMR

UN PREMIER CONTACT

Que vous ayez un projet précis ou que vous ressentiez simplement un besoin pour votre structure ou association petite enfance, il y aura toujours un interlocuteur CMR pour mettre en place avec vous une intervention qui réponde à vos attentes et celles de votre équipe.

PLUS QU'UN CONTRAT, UN PARTENARIAT

L'intervention du musicien CMR en petite enfance est régie par un contrat signé entre la structure et la fédération. Il peut s'agir d'une convention ponctuelle ou d'un protocole d'accord dans le cadre d'une intervention régulière.

LE PROTOCOLE D'ACCORD : *contrat basé sur une intervention régulière tout au long de l'année. Ce système offre un tarif forfaitaire avantageux qui décharge du salaire, des congés payés, des charges fiscales et sociales mais aussi des frais de formation, d'indemnités kilométriques, de communication et de gestion.*

Il apparaît comme un moyen souple : le temps d'intervention peut être aménagé annuellement par le biais d'un simple avenant. Ce partenariat ainsi consolidé permet d'offrir un meilleur statut à l'intervenant et aboutit à une implication forte dans le projet, en relation avec les membres de l'établissement.

L'ÉTABLISSEMENT D'UN PROJET

Une fois le partenariat mis en place, le musicien et l'équipe vont définir ensemble le projet artistique.

UN PARTENARIAT À METTRE EN PLACE À TOUT MOMENT

Un intervenant peut intégrer l'équipe tout au long de l'année. Dès que la demande est faite, nous cherchons la personne qui correspond le mieux à vos attentes et nous mettons en place le partenariat avec votre structure.